

#### LE VACANCIER

NOM.....  
 PRÉNOM.....  
 Tél..... Portable.....  
 Email.....  
 Datedenaissance..... Homme  Femme   
 Êtes vous déjà venu chez G&C ? Oui  Non   
 Responsable légal : Oui  Non   
 Etablissement fréquenté.....

#### LE RESPONSABLE LÉGAL (LE CAS ÉCHEANT)

NOM.....  
 PRÉNOM.....  
 Rôle.....  
 Tél..... Portable.....  
 Email.....

#### URGENCE PENDANT LE SÉJOUR

Personne à contacter : Responsable légal  Autre   
 Si autre : NOM.....  
 PRÉNOM.....  
 TÉL URGENCE.....  
 Lien avec le résident.....

#### CHOIX DU SÉJOUR\*

Cocher les semaines souhaitées:

JUILLET	<input type="checkbox"/> Semaine 1 (J01) <input type="checkbox"/> Semaine 2 (J02) <input type="checkbox"/> Semaine 3 (J03)
AÔUT	<input type="checkbox"/> Semaine 1 (A01) <input type="checkbox"/> Semaine 2 (A02) <input type="checkbox"/> Semaine 3 (A03) <input type="checkbox"/> Semaine 4 (A04)
AUTRE SÉJOUR**	<input type="checkbox"/> Référence séjour..... Date : du..... au.....

\* voir la feuille jointe ou notre site internet [www.grillonsetcigales.org](http://www.grillonsetcigales.org) pour les dates exacts des séjours de cette année.

\*\* en fonction des possibilités d'accueil.

#### TRANSPORT

Accueil sur place  Trajets accompagnés :  
 Gare de TARARE  aller  retour  A/R  
 Gare PART DIEU à Lyon\*  aller  retour  A/R  
 \* Pour une arrivée à LYON PART DIEU supplément 30€

#### COÛT DU SEJOUR DE VACANCES

Voir la feuille jointe ou notre site internet

[www.grillonsetcigales.org](http://www.grillonsetcigales.org)

pour les dates exacts des séjours de cette année.

SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE (SELON DISPONIBILITÉ) : 35 €  
*Activités incluses, consommations et repas pris au restaurant*

#### CONNAISSANCE DU VACANCIER

Vous vous déplacez :  Seul  Avec aide humaine  
 Canne blanche/pré-canne  Déambulateur/tripode  
 Fauteuil roulant Remarques.....  
 Comment communiquez vous ?  Parle  
 avec des signes  avec des gestes/attitudes corporelles  
 avec des pictogrammes/photo  autre.....

#### Vision ?

cécité complete  difficulté dans la pénombre/nuit  
 difficulté quand trop de luminosité  déficience visuelle  
 Facilité visuelle:  gauche  droite  haut  bas  de près  de loin  
 Prothèse oculaires :  oeil gauche  oeil droit  
 Lentille :  oeil gauche  oeil droit  
 lunette de vue  lunette de soleil  
 Remarques.....

Difficultés auditives ?  oui  non  
 appareils auditifs  droit  gauche  
 des implants cochléaires  droit  gauche  
 Remarques.....

Autonomie :  autonome  aide partielle  aide totale  
 Pour s'habiller :  seul  aide partielle  
 guidance verbale  aide totale

Pour manger :  seul  aide partielle  
 aide totale  set antidérapant  tour d'assiette  
 couvert adapté (à fournir pour le séjour) Risque de fausses routes ?  oui  non  
 Texture :  normal  mixé lisse  mixé gros/mouliné  haché

NOM DU VACANCIER.....  
PRÉNOM.....

PLUS DE 18 ANS

## CONNAISSANCE DU VACANCIER (suites)

alimentation sans porc Régimes.....  
Allergies.....

Habitudes à connaître:.....

CONTINENCE ?  oui  non

le jour  la nuit

Habitudes à connaître:.....

## SANTÉ

Origine du Handicap.....

Sous traitement médical  oui  non  en IV-IM

Nécessite une IDE ?  oui  non

Nécessite de la kinésithérapie respiratoire quotidienne ?  oui  non

Nécessite de la kinésithérapie motrice hebdomadaire ?  oui  non

Une fiche de liaison médicale détaillée complétée par le médecin traitant vous sera envoyée et sera à remplir avant le début du séjour.

## ACCEPTATION

"J'atteste sur l'honneur avoir fourni l'intégralité des renseignements demandés sur ce dossier et leur exactitude"

"Je m'engage à signaler à l'Association toute modification, concernant les renseignements administratifs et médicaux, qui interviendraient avant le début du séjour."

Je soussigné(e).....  
en qualité de représentant légal de .....

Domicilié(e) : .....

Autorise la Direction de l'Association GRILLONS&CIGALES située à VALSONNE 69170, à faire appliquer pendant la durée du séjour :

- les traitements médicaux, paramédicaux jugés nécessaires,
- à procéder aux hospitalisations nécessaires,
- à faire pratiquer les interventions chirurgicales urgentes et les anesthésies nécessaires aux soins chirurgicaux,
- à effectuer la sortie de l'hôpital après mon séjour hospitalier.

autorise  n'autorise pas, l'Association GRILLONS&CIGALES à utiliser des photos et des vidéos avec la présence du vacancier, dans le cadre de la communication qui sera faite sur les séjours (journal, plaquette, films, DVD ...)

Fait à..... Le.....

Signature du représentant légal, précédée de la mention «lu et approuvé»

Pour la validation de votre demande, le dossier doit être envoyé à l'adresse suivante :

**GRILLONS&CIGALES,**  
1 rue du Docteur RAFIN,  
69009 LYON

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au : 04-78-83-40-83 ou par mail grillons-et-cigales@wanadoo.fr

Après acceptation de la demande d'inscription, vous recevrez un courrier de confirmation avec le devis et la liste des documents à fournir.

L'INSCRIPTION NE SERA COMPLETE ET VALIDE QU'APRES AVOIR RECU L'ACOMPT ET L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES ET OBLIGATOIRES.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Grillons&Cigales possède l'agrément "vacances adaptées organisées" Auvergne-Rhône-Alpes sous le numéro 1520. Tous les séjours sont déclarés auprès de la DDCS. Grillons et cigales est adhérente à l'APST.

Le siège de l'association se situe 1 rue du docteur Rafin, 69009 LYON.

## INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles et sous les conditions suivantes : Retour du dossier d'inscription complet Versement de l'acompte.

Les vacanciers sous traitements médicaux viendront équipés d'un semainier rempli et d'une ordonnance de renouvellement pour les séjours supérieurs à la semaine. Grillons&Cigales se réserve le droit de faire remplir un semainier par un professionnel de santé aux frais de l'inscrit Les conditions générales de vente sont réputées connues et acceptées dès le premier paiement (acompte compris) quel que soit le mode de règlement Pour les inscriptions intervenant moins d'un mois avant le départ la totalité du séjour est due avant le départ Pour les inscriptions à plus d'un mois avant le départ un acompte de 20%du prix du séjour est demandé. La totalité du prix du séjour devra être payée avant le départ

Aucune inscription ne sera enregistrée par Grillons&Cigales sans le règlement de l'acompte. Grillons&Cigales se réserve le droit de refuser la présence du participant si la totalité du séjour n'est pas payée avant le départ et les sommes versées seront conservées au titre de pénalités.

## PRIX

Les prix indiqués sont des prix nets conformément à la loi nous ne sommes pas soumis à la TVA. Une fois l'inscription ferme effectuée le prix est garanti pour la durée du séjour sauf demande particulière à l'arrivée (changement de chambres). Nos prix comprennent : L'hébergement en pension complète. L'encadrement L'accès à l'ensemble des activités .

Ne sont pas inclus : Le transport pour se rendre sur le site du séjour. Le transfert assuré par nos soins depuis les gares de Lyon. Les consommations prises lors d'activités ou sur place Le cout de la grande sortie du mois d'août L'argent de poche.

## MODIFICATION/ANNULATION DE LA RESERVATION DU TRANSPORT

Grillons&Cigales se réserve le droit d'annuler un séjour si le nombre de participants est inférieur à 10 ou d'en modifier le contenu ou les caractéristiques (ateliers, sorties...) si des raisons climatiques ou matérielles l'y obligent Nous nous efforcerons de vous proposer une solution de remplacement. Les dates proposées sont exceptionnellement susceptibles d'être modifiées de plus ou moins un jour pour des raisons de forces majeures telles qu'interdiction de circulation, évènements sportifs limitant l'accès au site.

## ASSURANCES

Grillons&Cigales a souscrit une assurance responsabilité civile pour les participants auprès de la compagnie AXA : Assistance en cas de maladie ou accidents, Assistance en cas de décès, Assistance voyages.

## PHOTOS ET REPORTAGES

Au cours du séjour les participants pourront être filmés ou photographiés pour mettre en

ligne des photos ou pour le journal. En cas de refus écrit du participant lors de l'envoi du dossier sur le formulaire joint aucune photo ou reportage ne le représentera.

## SANTÉ FRAIS MEDICAUX

Les résidant adultes ou leurs tuteurs s'engagent à transmettre au plus tard le premier jour du séjour, la fiche sanitaire complétée. Ils acceptent, en cas d'urgence, que l'association prennent les mesures appropriées (hospitalisation, intervention d'urgence). Les frais de consultation chez le médecin, le dentiste ou les frais pharmaceutiques sont avancés par le directeur en absence de carte vitale à jour. Les autres frais seront facturés directement aux familles tuteurs ou à l'intéressé. Dans le cas de l'avance par Grillons&Cigales il sera demandé le remboursement dès le retour. En cas d'allergie sévère ou de problème de santé le résidant devra l'indiquer sur le dossier d'inscription.

## VIE COLLECTIVE

Pour le bon déroulement du séjour les résidants s'engagent à respecter le règlement intérieur en particulier en matière de sécurité. En cas de comportement incompatible avec la vie en collectivité le directeur se réserve le droit de procéder à l'exclusion du résidant Dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué. Il en va de même si le résidant quitte le séjour pour convenance personnelle.

## RÉSERVES

Notre responsabilité ne pourra être engagée pour tout événement de force majeure. D'autre part, nous ne saurions être tenus responsables dans le cas de vols, perte d'objets détenus par le participant un coffre étant à disposition dans le bureau de la direction.

D'une manière générale Grillons&Cigales déconseille aux résidants d'apporter des objets de valeurs ou de l'argent liquide ou de les laisser dans les chambres. En cas de perte ou de vols d'objets placés sous sa responsabilité Grillons&Cigales pourra rembourser le préjudice sur présentation d'une facture pour un maximum de 500€. Grillons&Cigales ne pourra être tenue responsable ni des changements d'horaires imposés par la SNCF ni des surcoûts éventuels. Si une autorité administrative émettait des réserves sur la possibilité d'utiliser les locaux ou si un événement survenait affectant la sécurité potentielle des groupes Grillons&Cigales pourrait décider l'annulation du séjour et rembourser les sommes reçues. Grillons&Cigales se réserve le droit de refuser une inscription si le participant ne remplit pas les conditions exigées pour le séjour. Le participant doit se présenter au lieu de rendez-vous et à l'heure qui lui est indiquée dans la convention. En cas de non-respect de ces consignes ayant pour conséquences l'impossibilité de partir aucun remboursement ne sera possible

## RECLAMATIONS ET LITIGES

Toute réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec AR dans un délai d'un mois après le retour du séjour à Grillons&Cigales, 1 rue du Docteur RAFIN 69009 LYON En cas de désaccord sur la réponse vous pouvez vous adresser à un médiateur selon les modalités qui vous seront communiquées à l'adresse ci-dessus